

Cédric Lavigne, *Essai sur la planification agraire au Moyen Âge : les paysages neufs de la Gascogne médiévale (xiii^e-xiv^e siècle)*

Bordeaux, Ausonius-Publications, 2002, 299 p.

Jean-Jacques Schwien



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/2965>

DOI : [10.4000/etudesrurales.2965](https://doi.org/10.4000/etudesrurales.2965)

ISSN : 1777-537X

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2003

Pagination : 323-327

Référence électronique

Jean-Jacques Schwien, « Cédric Lavigne, *Essai sur la planification agraire au Moyen Âge : les paysages neufs de la Gascogne médiévale (xiii^e-xiv^e siècle)* », *Études rurales* [En ligne], 167-168 | 2003, mis en ligne le 17 décembre 2004, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/2965> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.2965>

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Cédric Lavigne, *Essai sur la planification agraire au Moyen Âge : les paysages neufs de la Gascogne médiévale (xiii^e-xiv^e siècle)*

Bordeaux, Ausonius-Publications, 2002, 299 p.

Jean-Jacques Schwien

- 1 Nous avons tous l'habitude de parcourir les ouvrages et articles pour faire face à la littérature foisonnante de nos disciplines. Voici pourtant un ouvrage pour lequel il faut prendre son temps et tout lire si on veut en comprendre le propos, en suivre l'argumentaire et, disons-le d'emblée, en apprécier la rigueur.
- 2 Cette thèse soutenue à l'université de Bordeaux III en 2001 s'avère ouvrir des perspectives tout à fait novatrices pour l'histoire rurale médiévale. En partant du constat que les chercheurs, depuis Marc Bloch, avaient en grande partie négligé le parcellaire considéré, à la suite des typologies élaborées par les géographes, comme d'une grande banalité, Cédric Lavigne entend étendre le champ des études déjà largement développées pour l'Antiquité et proposer une méthode d'approche spécifique du Moyen Âge. Il choisit pour ce faire l'aire des bastides du sud-ouest de la France, déjà bien étudiées d'un point de vue historique.
- 3 Une bonne part de l'ouvrage est consacrée à la définition du sujet, à ses limites géographiques, aux sources graphiques et archivistiques ainsi que – et c'est peut-être là le plus intéressant – à la définition systématique des concepts et des moyens d'investigation utilisés. En effet, l'auteur s'inscrit dans la continuité des travaux de Gérard Chouquer sur les formes du paysage et fait appel aux techniques de traitement optique et numérique des formes cadastrales antiques initiées par François Favory, en les transposant, non sans exprimer de nombreuses réserves, au domaine médiéval.
- 4 Mais le fond du dossier lui-même se développe sur trois grands chapitres.

- 5 Un premier ensemble de réflexions porte sur l'existence et les caractéristiques morphologiques d'un réseau agraire planifié médiéval. L'auteur part des 255 bastides fondées en Gascogne aux XIII^e-XIV^e siècles, dont le réseau des quartiers de culture est délimité par des chemins de même orientation générale que celle de la voirie des bourgs. En étudiant à la fois ces réseaux et les parcellaires correspondants sur les cartes topographiques au 1/25 000^e et les cadastres dits napoléoniens, il réfute le plan radio-concentrique comme forme majeure du réseau planifié médiéval dans les zones de conquête ou de réorganisation, tel qu'il a été modélisé en France dans les années quatre-vingt-dix, à la suite des travaux de Pierre Toubert sur le Latium. Il voit au contraire deux types de réseaux synoptiques, réguliers et géométriques : l'un, en damier, formé de modules carrés ou rectangulaires englobant les formes agraires et urbaines, l'autre – le plus fréquent – dit en peigne, avec un découpage régulier en lanières (même si les axes majeurs peuvent avoir un tracé non rectiligne mais ondulant). D'une façon globale, les caractéristiques de cette planification agraire médiévale sont : une orientation constante des axes structurants (parallèles entre eux), des périodicités fixes (distances régulières entre les axes), un agencement souple des réseaux et une adaptation exemplaire aux contraintes topographiques et hydrographiques, une forte matérialisation au sol (fossés) et, enfin, une superficie réduite à quelques centaines d'hectares (par opposition aux milliers d'hectares des centuriations antiques).
- 6 Ayant donc posé l'hypothèse d'une planification en peigne d'une partie du terroir des bastides, à l'image des Waldhufendörfer de l'est de l'Europe, la deuxième étape consiste à déterminer les unités de mesure utilisées par les arpenteurs. L'analyse des cadastres napoléoniens permet d'entrevoir un système de mesure des parcelles cohérent, formé de trois unités fondamentales (16, 21 et 37 m) et d'une douzaine de multiples fondés sur des rapports simples (2/3, 2, 3 et 4), le plus grand de ces multiples (150 m) étant aussi celui qui détermine le plus souvent la distance entre les axes structurants des quartiers (chemins, etc.). Par ailleurs, les parcelles présentent une superficie très réduite (de 10 à 50 ares) : celles supérieures à 1 hectare sont rares. À partir des sources écrites médiévales – cartulaires, chartes de coutumes, terriers et censiers, traités d'arpentage (rarissimes) et, en particulier, chartes de fondation ou de paréage des bastides –, l'auteur essaie d'évaluer le rapport entre ces unités métriques et les mesures médiévales. Il observe une adéquation parfaite entre l'emploi de l'arpent et les terroirs planifiés sur l'ensemble de la zone étudiée, à l'exclusion de tout autre type de mesure basé sur les quantités de semence (sétéree, par exemple) ou sur la valeur des redevances (dénérée). Contrairement à la plupart des médiévistes qui recourent aux Tables de conversion de l'époque révolutionnaire, il calcule la valeur de cet arpent en combinant les rapports donnés par les sources médiévales et les unités déduites de l'analyse morphologique. Il cerne ainsi un arpent « éponyme » de 32 sur 64 perches (avec une valeur standard de la perche de 2,343 m).
- 7 Le troisième étage de cette construction consiste alors à utiliser les outils forgés – analyse morphologique, correspondance entre arpent et terres colonisées, unités de mesure – pour détecter des formes planifiées sur les confins des terroirs des bastides, voire dans des zones où il n'y a pas de bastides (les castra, villae, enclos...). Ce faisant, l'auteur découvre ce qu'il nomme des « planifications discrètes » ou « discontinues » (par opposition aux planifications régulières des terroirs accolés aux bastides proprement dites) associées à des écarts ou hameaux dont on a toujours pensé, depuis

les recherches de Charles Higounet, qu'ils constituaient des aménagements intersticiels largement postérieurs à la fondation des bastides. Ces planifications procèdent par mitage d'un réseau endogène préexistant, délimité par les chemins, rivières, etc., avec incrustation de blocs parcellaires normés. L'enjeu de ces fondations est le défrichement et l'appropriation des vacants. La chronologie précise des mentions livrées par les sources écrites incite Cédric Lavigne à penser que ces planifications discrètes précèdent au contraire d'un quart de siècle environ (à partir de 1250) les planifications rigides et qu'elles sont souvent le fait de seigneurs locaux incapables, comme le fera l'élite aristocratique (maisons royales ou comtales), de se livrer à la cadastration d'un grand terroir associé aux grandes abbayes cisterciennes entre 1285 et 1350.

- 8 Au bout du compte, loin d'être seulement un essai de morphologie agraire, cette étude débouche sur des questions d'histoire. L'auteur met en effet en perspective ses résultats avec le fonctionnement global de la société médiévale : en étudiant (par les textes) les limites juridictionnelles des seigneuries et (par la morphologie) les territoires servant d'assiette aux bastides et à leur finage, il démontre que ces bastides correspondent à des entreprises collectives de défrichement opérées sur les vacants dans le cadre d'une colonisation dirigée du sol. Avec les planifications discrètes, nous voyons de plus que ce mouvement va bien au-delà de la seule création des bastides. Par ailleurs, il étudie aussi la géographie très complexe du mouvement : il semble que la dimension agraire ne soit prise en compte dans la fondation des bourgs que dans le sud de la région qui l'occupe (le large secteur toulousain) mais pas dans le nord (bordelais) ; les bastides aux formes rigides sont, de leur côté et au total, peu nombreuses (10 % du corpus). Enfin, une analyse serrée des textes révèle que, si la mesure en arpents est employée dès les X^e-XI^e siècles, elle se généralise au XIII^e siècle et change de valeur métrique, devenant (comme son correspondant, le journal) l'outil de référence pour les colonisateurs.
- 9 Ce processus de planification marque ainsi une triple rupture dans la gestion de l'espace agraire. Morphologiquement, il provoque un morcellement en petites unités alors que les cartulaires attestent jusqu'au XIII^e siècle l'importance de l'incultum ; juridiquement, il généralise les donations ad fevum, soit en simple censive, en remplacement des concessions ad servicium du casal, dominantes depuis le milieu du XI^e siècle ; économiquement, elle suscite une intensification des pratiques culturales et donc une majoration du prélèvement seigneurial.
- 10 Cette étude n'est pas à l'abri des critiques, loin s'en faut. Certaines sont formelles : fautes de frappe, numérotation discontinue des figures (les « trous » correspondant aux planches couleur se trouvant in fine), glossaire réduit (aux termes d'analyse morphologique on aurait pu ajouter les principales notions historiques comme bastide, casal, paréage, que l'auteur définit, certes, mais après les avoir employées plusieurs fois), appréciations *ad hominem* déséquilibrées (on est agacé par le côté tout blanc de certaines recherches – celles de Gérard Chouquer – et tout noir de certaines autres).
- 11 D'autres critiques portent sur le fond. Nous nous arrêterons sur l'emploi des cadastres napoléoniens comme base d'analyse et de calcul des parcelles et des unités de mesure médiévales. Alors que l'auteur s'oppose, avec des arguments pertinents, à la transposition telle quelle des Tables de conversion de l'époque révolutionnaire aux systèmes de mesure médiévaux, il fait comme si les réseaux et parcelles des années 1830-1850 nous étaient parvenus sans changements depuis leur fondation ou restructuration au XIII^e siècle. Il précise pourtant avoir conscience de la fragilité de cette méthode régressive, en raison des partages successoraux et adaptations aux

contraintes du milieu – on pourrait ajouter les remembrements même partiels – intervenus entre les deux (p. 132). Mais il lui semble que « le recours aux traitements informatiques des périodicités métrologiques du parcellaire et la multiplication des enquêtes à travers un large champ géographique lui ont permis d'en vérifier le bien fondé » (p. 217). La cohérence statistique vaut donc argument chronologique, ce qu'il est difficile d'accepter d'emblée. Ce n'est évidemment pas l'utilisation de ces cadastres qui est en cause, bien au contraire. Mais, curieusement, bien que l'auteur manifeste une rigueur sans faille dans la définition des concepts et le développement pas à pas de l'argumentaire, tenant compte des limites des sources écrites et doutant de notre capacité à en exploiter le grand nombre, il prend ici un raccourci qui fragilise sa démonstration. Il eût été opportun en effet de partir d'une analyse intrinsèque de ces cadastres – tout au moins d'un échantillonnage – en leur appliquant les mesures quasi contemporaines des Tables de conversion. Parce qu'il soutient que les unités de mesure ont changé de valeur entre le XIII^e et le XVIII^e siècle et parce qu'il met en relation un système métrique donné (fondé sur l'arpent) et une forme d'organisation agraire (le parcellaire en peigne), il faudrait au minimum vérifier si les changements de valeur n'ont pas eux-mêmes été associés à une réorganisation des terroirs, supprimant du même coup la valeur du cadastre napoléonien en tant que source de la planification médiévale.

- 12 Toutefois ces critiques ne doivent pas masquer l'essentiel : ce travail est fondamental. Il est d'abord bien écrit, superbement illustré avec des cartes très suggestives, et complété d'une riche bibliographie. L'intérêt principal de la démarche réside dans le fait que l'auteur se pose la question de savoir comment ça marche. Ne faisant pas seulement confiance au contenu des sources historiques, il piste, à tous les niveaux, les éléments d'un système, à savoir l'inscription, dans l'espace, de la gestion d'une seigneurie avec, en filigrane, l'idée que, comme les Romains, les hommes du Moyen Âge disposaient des outils conceptuels et concrets pour arpenter leurs territoires, le résultat étant loin de l'anarchie apparente qu'on suppose trop souvent. Cette approche systémique et les méthodes développées pourraient servir de point de départ à l'étude d'autres champs de l'histoire médiévale dans lesquels on a tout autant de difficultés à dépasser l'écume des choses, tels le territoire urbain ou le domaine des valeurs monétaires. Finalement, le fait de maîtriser en même temps les outils de la recherche archéologique (en l'occurrence, l'analyse morphologique) et ceux de l'analyse des sources écrites, chose trop rare, permet à l'auteur de proposer un bel essai d'histoire totale.